MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT **MOROCCO**

وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

AGENCE MCA-MOROCCO

AVIS DE CLOTURE DU « COMPACT II » DU MAROC

Le Royaume du Maroc, représenté par son Gouvernement (le « Gouvernement »), et les Etats-Unis d'Amérique, représentés par Millennium Challenge Corporation (« MCC »), ont conclu, le 30 novembre 2015, un accord dénommé le « Millennium Challenge Compact Programme » (« Compact II ») visant à rehausser la qualité du capital humain et à améliorer la productivité du foncier au Maroc, d'un montant de 460,5 millions de dollars américains (« Financement MCC ») auquel s'ajoute une contribution du Gouvernement d'une valeur équivalente à au moins 15% du Financement MCC.

Le Gouvernement a créé l'Agence MCA-Morocco et lui a confié la mise en œuvre des activités du « Compact II » qui est entré en vigueur le 30 juin 2017 et qui prendra fin le 31 mars 2023.

A ce titre, l'Agence MCA-Morocco informe l'ensemble de ses partenaires ainsi que les entreprises, fournisseurs et prestataires ayant conclu des conventions ou contrats avec elle que la date limite pour traiter vos factures correspondant aux travaux, fournitures, biens et services exécutés jusqu'au 31 mars 2023, est le 30 mai 2023.

De même, aucune activité mise en œuvre après la date de fin du « Compact II » ne sera financée par MCC, à l'exception de quelques activités liées exclusivement à la clôture du « Compact II » qui durera jusqu'au 29 juillet 2023.

Par conséquent, l'Agence invite vivement tous les fournisseurs, entreprises de travaux prestataires de services, consultants et bénéficiaires de subventions à soumettre toutes les factures certifiées bien avant cette date limite, de préférence au terme de leurs contrats ou à la date de fin du « Compact II », selon l'hypothèse qui se réalise en premier.

Les entreprises, fournisseurs et prestataires de services et de biens dont les contrats resteront en vigueur pendant la période de clôture (du 1er avril au 29 juillet 2023) seront informés individuellement des procédures de paiement.

Pour toutes informations complémentaires relatives à la Clôture du « Compact II » ou à votre contrat, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante :

Agence Millennium Challenge Account-Morocco
Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI
de promotion des œuvres sociales de l'Education - Formation,
Avenue Allal El Fassi- Madinat Al Irfane,
Hay Riad, Rez-de-chaussée, Rabat - Maroc
Tel /Fax : +212 (0) 5 38 01 32 50 / +212 (0) 5 38 01 32 46
E-mail : procurement@mcamorocco.ma